

QUARTIER « LA GRANDE COTE, LE CONCIE, MAINE GAUDIN »

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 13 FEVRIER 2019

Cette réunion s'est déroulée en présence de 35 personnes ainsi que :

Monsieur le Maire : Claude BAUDIN, M BECKER adjoint à la vie des quartiers,
M GUERRY, Mr LA SCOLA.

Mme BROUX et Mme AUCOUTURIER Fabienne (excusées)

Les thèmes abordés ont permis des échanges très enrichissants, prometteurs pour les années à venir...

Remerciements aux élus et aux habitants présents

LES POINTS DE L'ORDRE DU JOUR ABORDES

- Intervention de M Vito Lascola, conseiller municipal :
2 sujets abordés :
 - Les Bacs à marée : leur mise en place s'avère être un succès qui répond à un réel besoin ; ils accueillent uniquement les déchets marins ; gérés au départ par la Commune, ils sont désormais gérés par l'Association « Trait Bleu »
Cette bonne idée a fait des émules auprès des communes de notre Côte de Beauté ;
Ramasser les déchets est un acte civique pour la propreté de nos plages, merci de votre collaboration.
 - Camping du Logis : 3 problèmes récurrents ont été abordés : les nuisances sonores, la gestion des poubelles, et la circulation des engins du camping ;
L'intervention de M Lascola avec l'appui et la participation des habitants du secteur ont permis la prise de conscience de la Direction du Camping.
Suite à ces négociations, la Direction du Camping propose des solutions qui sont les suivantes :
 - *Nuisances sonores* : changement du sens d'orientation de la sono vers la partie camping et le bois ; abaissement des hauts parleur à 1 m au lieu de 2
Des essais seront effectués dès que possible avant le 15/05 date d'ouverture de l'établissement...
 - *Gestion des poubelles* : la Direction s'engage à nettoyer le site, à reclôturer et à mettre en place une haie tout autour ; un hangar doit être monté pour accueillir toutes les poubelles et mettre fin aux nuisances olfactives et visuelles
 - *Les engins de manutention du camping* : la Direction ne fera désormais circuler rue du Logis que les engins autorisés par le Code de la route ; les petits engins circuleront à l'intérieur du camping et traverseront la route en face des hangars ;

Nous espérons qu'à l'avenir, le camping du Logis ne fera plus l'objet de questions suite à la mise en place de ces solutions ; remerciements à M Lascola et aux habitants qui sont intervenus sur ce dossier.

- **Aménagement de la rue des PERDRIX**

La rue des Perdrix est réalisée pour le plus grand bonheur des riverains....

Notez le changement de priorité à l'intersection de la rue du Logis, la signalisation au sol qui vient d'être faite, les plots au niveau du rétrécissement sont posés.

Cette rue ne comporte pas de parking sur la chaussée ; l'arrêt de bus va être normalisé par la CARA (lignes et horaires) ; des plantations sont prévues...

- **Rue des Palombes**

Il est prévu avant la saison, de tailler les haies (théoriquement à la charge des riverains) et de reboucher les trous ;

- **Aménagement de l'avenue de la Grande Côte**

- L'accès à la plage a été réalisé par la Commune pour un coût de 76 000 €

Il n'a pas été prévu d'accès pour les personnes à mobilité réduite du fait de la forte pente... Nous vous rappelons que la plage du bureau est aménagée à cet effet.

- L'aménagement de l'avenue a débuté par l'enfouissement des réseaux à partir de l'olivier pour une durée d'un an ; Il est prévu des réunions de concertation ;

- **Aire de Camping Cars**

Elle sera opérationnelle au printemps, 22 véhicules pourront y stationner avec aires de services payants ;

La gestion est confiée à l'entreprise « camping car park ».

- **Réponses aux questions posées au mois de juillet 2018**

- **M LERAY**

La CARA ne met plus de bac le long des routes à cause de l'incivisme

- **M NADAUD**, président de ASL Cordouan : réponse écrite faite par

M le Maire

- **M POTIRON rue des mésanges** : les travaux de mise en place de la fibre optique ont débuté à St Palais qui sera la 1^{re} commune connectée... Les travaux devraient durer 2 ans ;

- **Mme TARISSE**

Chiens et vélos sur le sentier littoral : voir police municipale

INFOS DIVERSES

- Le FORUM de l'ENVIRONNEMENT aura lieu le samedi 25 mai avec dans la soirée un concert de jazz, le dimanche 24 février à 14 H (rendez vous au Parking Flandre)
- Ramassage des déchets à la plage de la Grande Côte (rendez vous au parking Flandre) le dimanche 24 février à 14 H
- La Commune a obtenu la 3^{ème} Fleur dans le cadre du label « Villes et Villages fleuris »

La prochaine réunion aura lieu en été 2019

A noter que les questions transmises par écrit ou par courriel qui n'ont pas fait l'objet d'une réponse au cours de cette réunion, sont communiqués à la Mairie.

La séance a été levée à 20 H 45

Fait à Saint Palais S/ Mer le 15/02/ 2019

Françoise DEBERT

François GASSIAN